

LA COTATION

Henri VINCENS

La cotation en canyon est de plus en plus une nécessité.

- A quoi peut s'attendre un pratiquant qui va descendre un canyon nouveau pour lui ?
- Ce canyon est-il à son niveau de pratique et quels éléments peuvent le situer par rapport aux difficultés des canyons déjà descendus ?
- Un professionnel qui va emmener un groupe en canyon peut-il ignorer ses caractéristiques, notamment sa difficulté ?

Parmi les topos édités depuis les années 80, la moitié possèdent un *système de cotation*. Il s'agit souvent d'une cotation relativement sommaire (par exemple l'attribution de croix ou d'étoiles : plus il y a de croix, plus c'est difficile) et qui a l'avantage d'être simple. Par contre, il s'agit la plus part du temps d'une *attribution globale* reposant sur une impression générale de la course, donc particulièrement exposée aux impressions subjectives et aux *fluctuations* des conditions dans lesquelles se déroule la descente (variations du niveau d'eau, de l'équipement en place, etc...).

Quelques auteurs se sont penchés sur une manière plus *analytique* de coter les canyons, afin de supprimer les problèmes de fluctuations, ont déterminé des *critères de cotation stables*, et ont défini dans quelles conditions la cotation s'appliquait, afin que chaque lecteur de topo ait la même *référence*.

Le pas le plus significatif vers l'adoption d'une cotation a été fait lors du 1^{er} Rassemblement National Canyon organisé par le Comité Régional Provence de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade en mai 1996 à La Palud sur Verdon, où ont été réunis différents systèmes de cotation existants (essentiellement ceux présentés par H. Vincens et la Fédération Française de Spéléologie). Ces

systèmes, très similaires d'ailleurs, ont facilement été mêlés pour obtenir une cotation consensuelle.

Ce système de cotation a déjà été utilisé en France pour les besoins du procès "du Raton" et pour l'étude nationale sur « l'offre des parcours de canyoning en France ». Ayant été encore amélioré pour affiner sa fiabilité, il a été adopté par le Syndicat National des Guides et l'U.I.A.G.M.

Il vous est présenté ici dans sa version la plus récente et la plus affinée.

1) Les critères de base de la cotation

a) Les conditions d'application de la cotation

- La cotation vaut pour la période de conditions normales de pratique (affluence du public et débit d'étiage du cours d'eau concerné).

Il est évident que toute augmentation de débit peut faire évoluer la cotation vers le haut, qu'un canyon côté facile peut devenir très difficile.

- La cotation ne tient pas compte de la qualité de l'équipement en place, celui-ci variant dans le temps.
- La cotation concerne l'ensemble du parcours, mais ne constitue en aucun cas une moyenne. Un passage, même court, possédant les critères correspondants, suffit à coter le canyon dans une difficulté supérieure (puisque de toute façon le pratiquant devra obligatoirement aborder ce passage).

ENGAGEMENT : La notion d'engagement n'influe pas sur la cotation technique définie ci-dessus, mais s'y rajoute.

b) Les critères techniques de cotation :

La cotation s'appuie sur trois critères mesurables ou identifiables :

- 1) LES RAPPELS : leur hauteur, leur difficulté d'accès, difficulté de descente, difficulté à la réception.

2) LES DIFFICULTES AQUATIQUES : longueur des biefs, présence de phénomènes d'eau vive, température de l'eau, hauteur des sauts et leurs difficultés.

3) LE TERRAIN VARIE : difficulté d'escalade, de déplacement.

2) Le système de cotation :

- Il reprend l'échelle classique de l'U.I.A.A :

Niveau 1 : F	Facile
Niveau 2 : P.D	Peu Difficile
Niveau 3 : A.D	Assez Difficile
Niveau 4 : D	Difficile
Niveau 5 : T.D	Très Difficile
Niveau 6 : E.D	Extrêmement Difficile

Cette échelle n'est pas fermée vers le haut.

- Il précise, par la présence des lettres :

a Présence de difficulté **aquatique**.

b Présence de difficulté en **rappels et manœuvres de corde**.

c Présence de difficulté en **escalade**.

- Il s'y ajoute la notion d'engagement :

I	Pas engagé
II	Peu engagé
III	Engagé
IV	Très engagé

EXEMPLES :

Canyon de la Bédoule	:	2 c III
Torrent de St Sauveur	:	5 ab II
Les Oules de l'Infernet	:	4 ac IV

3) Les grilles de cotation :

Grille de difficulté :

DIFFICULTE	RAPPELS b	AQUATIQUE a	ESCALADE C
1		marche les pieds dans l'eau immersion et nage de courte durée en eau calme Sauts inférieurs à 3m	passages d'escalade facile usage des mains non nécessaire corde inutile
2	rappels inférieurs à 15m, sans problèmes d'accès, de descente ou de réception	nage de plus de 10m en longueur, en eau calme sauts inférieurs à 5m, sans difficulté d'appel ou de réception	passages d'escalade où il faut obligatoirement faire usage des mains
3	rappels inférieurs à 30m petites difficultés d'accès, léger pendule, fil d'araignée, réception en vasque avec nage, petits problèmes d'équilibre et de pose des pieds en cascade	nage de plus de 50m en eau calme sauts inférieurs à 8m sauts inférieurs à 3m avec difficultés d'appel ou de réception	passages d'escalade cotés en 3 utilisation de la parade ou de la corde
4	rappel supérieur à 30m difficultés d'accès, main courante à installer fractionnement, pendules délicats, problèmes d'équilibre et de pose des pieds en cascade, goulotte ou glissière force de la chute d'eau	succession de biefs longs entraînant une perte calorique importante sauts inférieurs à 12m sauts inférieurs à 8m avec difficulté d'appel ou de réception courant dans les parties étroites	passages d'escalade cotés en 4
5	utilisation de toutes les techniques de corde appropriées (préventives, secours)	Présence de phénomènes ponctuels d'eau vive (tourbillons, rappels d'eau, drossages, etc) Eau froide (canyons d'altitude) Sauts à partir de 12m	Passages d'escalade cotés en 5 Passages exposés obligatoires (ex : au dessus de goulottes)
6	Utilisation de techniques de cordes de pointe, faisant largement appel à une haute expérience et à une grande précision d'exécution	Présence quasi permanente d'eau vive	Passages d'escalade cotés 6

Grille d'engagement :

I	Echappatoires présentes sur toutes les portions du parcours
II	Portion de moins d' 1/4h sans possibilité de se mettre hors crue Parcours à partir d'1/4h de progression sans échappatoire
III	Portion de plus d'1/4h de progression sans possibilité de se mettre hors crue Parcours à partir d'1h de progression sans échappatoire
IV	Portion de plus d'1/2h de progression sans possibilité de se mettre hors crue Parcours à partir de 2h de progression sans échappatoire

4) Comment coter un canyon ?

Utiliser les grilles de difficulté et d'engagement.

a) La difficulté :

Chercher dans chacune des 3 colonnes (rappels, aquatique, escalade) les 3 cases où se situe le canyon.

La cotation générale correspond à la difficulté maximum atteinte par au moins 1 des 3 cases (1 ou 2 ou 3 ou 4 ou 5 ou 6).

La précision s'obtient en mentionnant par les 3 lettres a, b ou c la ou les colonnes justifiant cette difficulté.

b) L'engagement :

Chercher parmi les caractéristiques des 4 niveaux d'engagement celui qui se rapproche le plus de celles du canyon (I, II, III ou IV).